

# Caractéristiques du Bois de la Hutte

## Géologie

Le substrat du bois de Bouleurs est pour l'essentiel, du calcaire de Champigny, relayé vers le haut par des argiles vertes de Romainville (de part et d'autre de la route départementale), datées du stampien inférieur, puis par des calcaires et meulière de Brie. Le calcaire de Champigny est couvert d'un horizon argileux issu soit de l'altération de la roche, soit d'un glissement dans la pente des argiles situées plus haut.

Les sondages ont révélé plusieurs types de sol :

- Des sols humifères minces
- Des sols bruns sablo-argileux plus ou moins calcimorphes
- Des sols bruns argileux décalcifiés

## Les caractères du site

Le bois de Bouleurs n'est pas accueillant pour les promeneurs en l'état actuel. Les chemins cadastrés disparaissent sous la friche. Une partie du peuplement est formé de taillis, dont certains jonchés de déchets divers et variés.

Une seule parcelle présente un paysage forestier attrayant sous la forme d'une futaie au sous-bois dégagé (*celle que souhaite un agriculteur pour la déboiser, en échange de son terrain jouxtant le cimetière*)

Le sentier de grande randonnée GR1 contourne ce bois pour relier Bouleurs à Nanteuil les Meaux.

## Les formations végétales :

Au-dessus de la route départementale, le peuplement est une chênaie charmaie calciphile, riche en frêne. Outre le chêne pédonculé, le charme, le frêne, l'érable sycomore, l'érable champêtre et le merisier, dans la strate arborée, le noisetier dans la strate arbustive et le lierre au sol, sont omniprésents.

**Le couvert herbacé** est assez banal : outre le lierre et le noisetier, les plantes dominantes sont la ronce des bois, la laîche des bois, le sureau noir, le cornouiller sanguin, l'aubépine à un style et la benoîte.

Les secteurs plus bas dans la pente, sont marqués par la présence du saule cendré et de peupliers. La clématite a envahi la partie basse du boisement et sa lisière.

**Une clairière humide** présente une couverture herbacée plus dense, faites d'épilobes, de fléole de prés, d'houlque laineuse, de brachypode des bois et de laîche des bois.

**Le pré situé sous la route** départementale dénote un sol frais, lourd et mal drainé. La végétation est dominée par la fétuque des prés, la centaurée des prés, accompagnée du colchique d'automne, de la pulicaire dysentérique, de la centaurée noire, de la marguerite et du dactyle aggloméré. Il s'agit d'une prairie de l'Arrhénatherion subissant des alternances d'humidité et de sécheresse

## L'état du peuplement forestier

A une exception près, le bois de Bouleurs n'est pas géré. Quelques grands arbres, des frênes pour l'essentiel, quelques chênes aussi, peuvent servir de semenciers. Quelques tiges d'avenir (érables, sycomores, chênes) méritent d'être dégagés. Localement, une ouverture du taillis serait nécessaire pour accélérer la maturation du peuplement. Dans la partie humide de Bouleurs, des plantations pourraient suppléer aux difficultés de régénération naturelle du boisement.

## La faune

- Les communautés d'oiseaux

La lisière à clématite du bois de Bouleurs est favorable à la mésange à longue queue et au troglodyte mignon.

La forêt feuillue est caractérisée par une communauté d'oiseaux associant le geai des chênes, le pic épeiche et la sitelle, qu'accompagnent les ubiquistes des milieux arborés.

Les espèces de la strate arbustive sont bien représentées : fauvette à tête noire, rouge-gorge, merle noir, grive musicienne...

Les très grands arbres fournissent un support pour la nidification de la buse variable, du pigeon ramier et de la tourterelle des bois.

La communauté aviaire du bocage herbeux est caractérisée par l'association de la tourterelle des bois, du pic vert et du bruant jaune, ainsi que par l'abondance des espèces de lisières.

- Les mammifères

Les lisières favorisent les populations de mulot gris ; les sous-bois dégagés peuvent accueillir le campagnol roussâtre. Les taupinières révèlent la présence du campagnol terrestre. Ces petits rongeurs constituent une biomasse attractive pour des prédateurs, nettement supérieure à ce qu'elle est dans les cultures. La présence du Renard est attestée dans le site.

Le boisement accueille également le chevreuil, le sanglier et le cerf.

Le chevreuil est casanier. La strate arbustive développée satisfait ses besoins alimentaires et de sécurité. Son domaine vital s'étend sur les espaces ouverts environnants.

Le sanglier est plus mobile mais si les passages sont réguliers, les bois sont trop petits pour la mise à bas.

Une résidente permanente du bois de la Hutte affirme entendre les cerfs bramer au-dessus de la route départementale.

Les animaux traverseraient la vallée du Morin et contourneraient Crécy par le chapelet de bois qui relie la forêt domaniale au Bois de la Hutte où ils buteraient sur l'obstacle autoroutier.

Sur un territoire voisin de la vallée du Morin, une détection aux ultra-sons a permis de recenser cinq espèces de chauve-souris dont deux sont typiquement des espèces urbaines. Il est vraisemblable que la pipistrelle commune, voire la sérotine commune, chasse sur les lisières et dans la clairière du site de Bouleurs.

- Les insectes

Le milieu forestier est favorable aux coléoptères. Les potentialités mesurées à la diversité floristique sont néanmoins modestes.

## Les potentialités biologiques

Les bosquets dispersés autour de Bouleurs et sur les coteaux de la vallée du Morin permettent d'étendre le domaine vital des cerfs de la forêt domaniale de Crécy et d'inscrire ces grands ongulés dans l'environnement immédiat des habitants des communes concernées. La pérennité de cette situation est conditionnée par le maintien de la perméabilité du territoire à leurs déplacements. Il s'agit notamment d'éviter la formation de conurbation.

## **Les orientations**

Les possibilités de valoriser le site de Bouleurs sont limitées par la présence de l'autoroute et le passage de la route départementale. Aussi l'objectif privilégié est la requalification de cette partie du territoire communal, qui est l'un des rares espaces naturels de la commune.

Le paysage à dessiner est celui d'un boisement agréable à l'œil (futaie de chênes, de charmes, de frênes et d'érables) avec quelques prairies extensives en forme de clairières intimes.

## **Le maintien d'une perméabilité biologique**

La conservation d'une bonne perméabilité du territoire aux flux biologiques est une préoccupation à inscrire dans les documents d'urbanisme, c'est-à-dire dans le schéma de cohérence territoriale (= SDAU) puis dans les plans locaux d'urbanisme, sous la forme d'un « corridor biologique » identifié comme tel. Ce corridor est formé d'une succession de bosquets et des espaces agricoles intermédiaires.

Le règlement précisera que les infrastructures linéaires devront être franchissables par la faune, ce qui suppose qu'une route à deux fois deux voies soit équipée d'un passage supérieur, autant que possible au-dessus d'une section en déblai.

## **La conduite des peuplements**

La structure de peuplement la plus adaptée à la fréquentation du public est la futaie, avec un manteau développé sur les lisières.

L'évolution vers la futaie se fera par sélection des brins et régénération naturelle, en conservant les grands arbres présents, y compris les vieux fruitiers. Des plantations sont nécessaires ponctuellement, soit pour hâter l'occupation d'une parcelle envahie par une végétation rudéralisée, soit pour compléter un peuplement. Elles associeront le chêne pédonculé, le frêne, l'érable sycomore et l'érable champêtre.

Ces modalités de gestion seront prises en compte dans l'élaboration du plan d'aménagement forestier et mises en œuvre lorsqu'une propriété suffisante d'un seul tenant aura été constituée.

## **L'aménagement des sentiers**

L'itinéraire du sentier de grande randonnée sera modifié pour franchir la route départementale en perpendiculaire, ce qui suppose d'ouvrir un passage dans la végétation.

L'entretien de ces sentiers est intégré dans une gestion globale du Plan Départementale des Itinéraires de Promenade et Randonnées (PDIPR)